

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 43 (1917)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Pour la reconstruction des villes  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-33143>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

forme en même temps l'une des parois latérales du distributeur. Les ouvertures pratiquées dans cet anneau pour le passage des tourillons des aubes sont constamment recouvertes par un empattement approprié des aubes pivotantes. Ce dispositif est protégé par un brevet de la maison Rieter.

Le réglage des deux distributeurs de la turbine jumelle est indépendant de celui de la turbine simple ; cette disposition permet d'utiliser dans de bonnes conditions de rendement le débit très variable de la Töss, puisqu'ainsi il est possible de marcher soit avec trois, soit avec deux, soit même avec une seule des roues de la turbine. (Voir également fig. 55). (A suivre.)

## Moudon à la fin du Moyen Age.

(Essai de reconstitution.)

(Planche 3.)

Cédant au désir de quelques membres de l'Association du « Vieux Moudon », nous avons essayé de reconstituer un Moudon d'autrefois, que l'on peut placer entre le XVI<sup>me</sup> et le XVII<sup>me</sup> siècle... sans préciser la date.

Nous avons établi notre croquis d'après les plans les plus anciens que nous avons pu nous procurer et d'après les « manuels » du Conseil. (Le plan qui a servi à la mise en place date de 1809.)

Notre dessin n'est qu'un modeste essai devant donner une idée de la bonne ville du moyen âge.

Nous acceptons d'avance toutes les critiques fondées qu'on voudra bien nous faire ; nous ne sommes ni archéologue, ni historien, c'est dire que nous n'avons pas la prétention d'avoir fait œuvre d'érudition. Nous serons simplement heureux d'avoir ouvert une voie à de plus savants que nous et peut-être aurons-nous la satisfaction d'admirer un jour quelque chose de plus précis.

F. JACCOTTET, architecte.

### Concours pour l'Hôtel de la Banque Nationale Suisse, à Zurich.

La commission de construction de la *Banque Nationale* a décidé d'ouvrir encore un concours restreint entre les auteurs des dix projets sur lesquels s'est arrêté le dernier choix du jury. Les nouveaux projets devront être livrés jusqu'au 31 mai 1917 et seront soumis à l'examen du jury chargé de l'appréciation des travaux du premier concours. Pour tout autre renseignement consulter le nouveau programme.

En considération du nouveau concours la Commission renonce en ce moment à la publication des projets primés.

### Pour la reconstruction des villes

*Contribution suisse*

#### Etudes, Publications Expositions documentaires

Que de villes, de quartiers, de villages ont été anéantis en ces années de guerre ! Combien d'autres risquent d'être ensevelis sous les bombes et sous la mitraille avant qu'arrive la paix.

Un jour il faudra reconstruire et, pour cette œuvre de réparation ce n'est pas exclusivement à de l'argent et à des travailleurs qu'il faudra recourir : des modèles, des conseils, des suggestions seront aussi nécessaires.

Voici qu'un appel dans ce sens est adressé aux Suisses : il s'agit pour ce pays de faire connaître ce qu'il a réalisé de plus intéressant, de plus digne d'être imité ou de servir d'inspiration dans le domaine de la construction des villes, des aménagements de quartier, des bâtiments d'utilité commune. L'appel est adressé aux Suisses par l'*Union Internationale des Villes* dont le siège est précisément en pays envahi, en Belgique. Cette *Union* fut fondée en 1913 à la suite d'un grand congrès qui se tint à Gand et auquel participèrent 120 villes de toutes les parties du monde. Le congrès était divisé en deux sections : construction des villes, organisation de la vie municipale. Une exposition des villes était ouverte en même temps à Gand et dans ses salles avait été présenté sous forme graphique un aperçu de l'*Histoire de la Cité* à travers les âges, voisinant avec une démonstration d'excellents modèles contemporains.

Depuis la guerre des groupes nationaux qui ont participé à la fondation de l'*Union internationale des Villes* se sont préoccupés d'être utiles aux pays dévastés par la guerre. C'est le groupe anglais qui organisa en 1915, pour les nombreux Belges réfugiés à Londres, des conférences, des cours et des visites démonstratives. C'est le groupe hollandais-belge qui a pris l'initiative d'une *Encyclopédie documentaire de l'art et de la technique des Villes*, Encyclopédie dont l'élaboration va être poursuivie sur un plan uniforme et comparatif dans différents pays.

Cet appel a été adressé à A. S. T. E. D., association suisse pour l'organisation du travail et de la documentation, parce que cette association a entrepris de fonder un foyer de renseignements, un musée encyclopédique suisse sur la base du musée international de Bruxelles et dans l'idée d'organiser une fois dans ce dernier une salle suisse.

Le principe de ce musée est la combinaison de l'exposition et de la documentation. Les objets, les modèles, les tableaux exposés intéressent le grand public, suscitent des questions, des recherches pour l'étude desquelles la documentation est à la disposition des spécialistes. La demande rentrerait bien dans le cadre des activités d'A. S. T. E. D., mais dépassait ses forces d'information et d'études. Suivant ses principes d'organisation du travail et de recherche de coordination des efforts, cette association s'est adressée à la *Société vaudoise des Ingénieurs et des Architectes*, comme société locale la plus désignée pour collaborer avec elle à l'œuvre d'études pour laquelle elle était elle-même sollicitée.

Ces deux sociétés ont décidé de répondre affirmativement à la demande faite à notre pays de contribuer à la reconstruction dans les contrées dévastées. Elles comptent entreprendre ce travail d'études dans la mesure de leurs possibilités et avec l'appui moral ou le concours efficace d'autorités et d'autres sociétés.

Il a été formé entre elles un groupement, une collaboration étroite sous le nom de « *Pour la reconstruction des Villes. — Contribution suisse — Etudes, publications, expositions documentaires* ». Une commission générale d'études est à sa tête. Des commissions ou des commissaires spéciaux seront nommés suivant les besoins d'études ou de réalisation du programme.

Celui-ci comprend l'étude des problèmes d'édilité publique, d'art ou d'administration civique pour lesquelles nous avons des solutions spéciales à notre pays ou des applications intéressantes des idées et principes de la technique ou de l'hygiène modernes. Des exemples de développement de certains quar-

tiers ou de villes, de transformations peuvent aussi être intéressants. Un vaste programme a été étudié et édité par l'Union internationale des Villes : des personnes compétentes des pays dévastés nous y signaleront les points dont l'étude par nous et chez nous leur paraîtraient plus intéressantes à approfondir.

Ce problème se résoudra par l'étude de ces questions, par la récolte de documents, leur tri, leur préparation en vue de publications synthétiques et d'expositions de documents et d'éléments figuratifs.

La publication sera le but essentiel. Elle aura lieu suivant les possibilités matérielles, éventuellement par les soins de l'Union internationale des Villes si ce n'est possible par nos propres moyens.

Au point de vue « exposition » il est projeté d'en préparer au fur et à mesure de l'avancement du travail dans le musée industriel et encyclopédique suisse d'A. S. T. E. D., qui en est le cadre naturel et dont elle sera l'agrandissement logique. Elle pourra éventuellement être organisée itinérante en tout ou en partie en Suisse et plus tard être refaite dans un plus large développement et avec plus d'éléments concrets, modèles ou objets, en Belgique où elle se condenserait au bout d'un certain temps dans une « salle suisse » du Musée international que l'Union des associations internationales a organisé dans cette ville, salle pour laquelle A. S. T. E. D. prépare un matériel d'exposition et de documentation comme première extension d'activité hors de nos frontières.

#### Règlement organique

1. — Dans le but d'étudier chez nous ce qui touche au problème urbain aux fins de mettre à disposition des habitants des contrées dévastées par la guerre des exemples propres à leur faciliter leur tâche de reconstruction ou de leur faire connaître des systèmes, des matériaux et des machines et appareils pouvant les y aider, A. S. T. E. D. et la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes décident de former un groupe d'études sous le titre de « Pour la reconstruction des Villes. — Contribution suisse — Etudes, publications, expositions documentaires ».

2. — L'étude ci-dessus décidée à l'initiative d'un Comité néerlandais-belge et de l'Union internationale des villes devrait aboutir à un triple but :

1) aider les populations des contrées dévastées par la guerre dans l'œuvre de reconstruction.

2) nous faire étudier pratiquement notre problème urbain dans le sens le plus large du mot.

3) promouvoir l'enrichissement d'un musée encyclopédique suisse, de « musées de la Cité » dans diverses villes et de « salles suisses » dans des centres internationaux.

3. — A. S. T. E. D., Association suisse pour l'organisation du travail et de la documentation, ayant l'organisation matérielle nécessaire à la réalisation de cette œuvre et un musée industriel et encyclopédique suisse pouvant lui servir de cadre, en assume la responsabilité et la direction matérielle.

4. — La Société vaudoise des ingénieurs et des architectes apporte son concours d'études et son patronage à l'œuvre.

Elle pourra être sollicitée d'aider financièrement après présentation d'un programme d'études et de réalisation.

5. — L'Institut international de bibliographie collabore par son Office suisse à l'œuvre d'études en Suisse et par son siège principal à l'organisation de la salle suisse au Musée international de Bruxelles.

6. — Les documents et objets donnés à l'œuvre seront déposés dans les archives ou au musée d'A. S. T. E. D.

On s'efforcera d'avoir des doubles des documents pouvant

intéresser soit la Bibliothèque nationale, soit des collections à organiser à l'étranger, en premier lieu celle de l'Institut international de bibliographie et son musée international.

7. — Les tableaux faits en vue d'expositions seront autant que possible prévus en vue de leur reproduction dans un but analogue ou par clichés de projection.

8. — Toute l'organisation documentaire sera basée sur les méthodes internationales préconisées par l'Institut international de bibliographie et par l'Union des associations internationales.

9. — La direction d'A. S. T. E. D. est assistée pour cette œuvre d'un Comité d'organisation composé de 5 à 15 membres délégués par les sociétés patronant l'œuvre.

10. — Le Comité d'organisation étudie le programme, aide à sa réalisation, sollicite des concours d'autres sociétés, d'autorités ou de personnes compétentes et fonctionne comme unité de rédaction et d'exposition.

Il se réunit sur la demande de trois de ses membres ou de la direction d'A. S. T. E. D.

Ses membres recevront de droit un exemplaire des publications qui seront éditées par l'œuvre.

11. — Il sera formé des commissions spéciales ou nommé des commissaires pour l'étude de questions déterminées.

12. — Il serait désirable de former des commissions locales dans les principales villes ou régions.

Ces commissions devraient étudier les questions générales au point de vue spécial de leur localité, former avec les documents recueillis à cet effet une collection locale comme noyau d'un « musée de la Cité » et dont l'inventaire avec double des pièces principales et les documents synthétiques et récapitulatifs seraient remis avec le rapport.

Adopté par la commission le 21 novembre 1916.

#### Société et Section vaudoise des Ingénieurs et des Architectes.

Assemblée ordinaire du vendredi 15 décembre 1916  
à l'Auditoire Tissot (Palais de Rumine).

Présidence de M. H. VERREY, président.

Ouvrant la séance devant un bel auditoire de membres et d'amis, le président donne immédiatement la parole à M. G. AuTRAN, ingénieur, qui vient nous entretenir de la Navigation intérieure en Suisse. L'honorable député de Genève, l'un des inspirateurs de l'imposant mouvement national en faveur de la voie d'eau du Rhône au Rhin par les lacs jurassiens, nous entretient d'une heure captivante des bassins fluviaux qui partagent l'Europe occidentale, et spécialement de ceux dont le lac Léman fera en quelque sorte le centre. L'Ornière du Monde, comme Mistral a nommé le Rhône, est en effet le seul fleuve méditerranéen qui parvienne à contourner les Alpes ; et ses affluents, longeant notre Jura, appellent une voie batelière qui nous fasse participer aux échanges méditerranéens et rhénans. L'un d'eux, le Nozon, n'a-t-il pas déjà un bras sur chaque versant ?

La voie navigable existe de Marseille à Lyon, de Genève à St-Sulpice et d'Yverdon par les lacs et l'Aar à Koblenz et au Rhin. Ce qui manque, ce sont le passage du Rhône entre Lyon et la Suisse, la traversée de Genève et celle du plateau vaudois par la Venoge, le Mauremont et la Thièle.

Notre distingué conférencier illustre son clair exposé par la projection d'excellents clichés, documents géographiques ou industriels. Nous avons remonté ainsi le Rhône français, passé les ponts d'Avignon, de Pont-St-Espirit, de Valence, visité les rapides en aval de Valence, qui n'ont pas effrayé le